



APPEL D'OFFRES PUBLIC

DESCRIPTION DU PROJET

La Ville de Lavaltrie demande des soumissions pour des travaux d'aménagement et le prolongement des infrastructures municipales sur la montée Guy-Mousseau. Les travaux d'infrastructures sont d'une portée approximative de 500 mlin et comprennent l'aménagement d'une piste cyclable, d'un stationnement municipal ainsi que d'un bassin de rétention pluvial.

Seuls sont autorisés à soumissionner les entrepreneurs ayant un établissement au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, dans une province visée par cet accord.

DOCUMENTS

Les documents d'appel d'offres pourront être obtenus à compter du **4 avril 2025** par l'entremise du système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec à l'adresse suivante : www.seao.gouv.qc.ca

Pour tout renseignement, le soumissionnaire doit communiquer avec madame Marie-Josée Charron, greffière, par courriel : greffe@ville.lavaltrie.qc.ca

RÉSUMÉ DES EXIGENCES

Le soumissionnaire doit se procurer les documents d'appel d'offres par l'entremise du SEAO, à défaut de quoi sa soumission est automatiquement rejetée. Seules seront prises en considération les soumissions transmises sur les formulaires fournis par la Ville et accompagnées de tous les documents requis.

Des garanties financières et d'autres exigences peuvent être indiquées dans les documents d'appel d'offres.

La soumission et le cautionnement doivent être valides pour une période de 90 jours à compter de la date d'ouverture des soumissions.

Le soumissionnaire doit fournir une copie de sa Licence d'entrepreneur de construction émise par la *Régie du bâtiment du Québec*.

PROCÉDURE DE GESTION DES PLAINTES

Conformément à la *Loi sur l'autorité des marchés publics*, la date limite de dépôt des plaintes à la Ville pour le présent appel d'offres est fixée au 17 avril 2025. La date limite pour répondre aux plaintes est fixée au 27 avril 2025.

MODE D'ATTRIBUTION

Le mode d'attribution du contrat est selon la soumission conforme ayant obtenu le plus haut pointage à la suite d'une évaluation qualitative selon un système de pondération.

DATE ET HEURE DE RÉCEPTION

Le soumissionnaire doit placer dans une enveloppe opaque cachetée, un exemplaire original et trois copies de sa soumission incluant tous les documents requis. L'enveloppe doit être identifiée, conformément au devis et portant la mention : Appel d'offres no : **2025-04-01/AOP – Travaux d'aménagement et prolongement des infrastructures municipales sur la montée Guy-Mousseau**

Pour être valides et considérées, les soumissions doivent être reçues physiquement au comptoir de l'Hôtel de Ville, au 1370, rue Notre-Dame à Lavaltrie, pendant les heures régulières d'ouverture. Elles seront ouvertes publiquement après la clôture de la période de réception des soumissions.

La date limite pour le dépôt d'une soumission est **le 30 avril 2025 à 11 h**, heure en vigueur localement.

Il incombe au soumissionnaire de requérir une attestation de dépôt de sa soumission dans le délai légal imparti, laquelle sera émise par un représentant de la Ville; seule cette attestation fait preuve de tel dépôt. La Ville de Lavaltrie ne s'engage à retenir aucune des



offres reçues, même celle ayant obtenu le meilleur pointage final. Le présent appel d'offres est fait en vertu des dispositions de l'article 573 de la *Loi sur les cités et villes*.

Donné à Ville de Lavaltrie, ce 3 avril 2025

Marie-Josée Charron, greffière